

# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



Société Civile Professionnelle  
**Denis GUILLAUME et Bruno TERRIER**

**HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES**  
18, rue d'Aumont – BP N° 547  
62311 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Tel 03 21 31 61 51

CCP LILLE 8123.38 W

Fax 03 21 31 61 87

SCP  
Denis GUILLAUME

Bruno TERRIER

Huissiers de Justice associés

18 rue d'Aumont

BP 547

62311 BOULOGNE SUR MER Cedex

☎ : 03 21 31 61 51

☎ : 03 21 31 61 87

✉ : scp.guillaume.terrier@wanadoo.fr

CAISSE DES DEPOTS

IBAN N°: FR 68 40031 00001 0000119095A 81

# ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE EXPEDITION

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016	
Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	220,94
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
<b>Total HT</b>	<b>228,61</b>
TVA (20,00 %)	45,72
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
<b>Total TTC</b>	<b>289,22</b>
Acte soumis à la taxe	



Références : 11789  
Mandat n° 54 - PVSIMDESC

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE SIX FEVRIER DEUX MILLE DIX SEPT

### A LA DEMANDE DE :

Maître Jean-Philippe BORKOWIAK, Mandataire de Justice, membre de La SELARL PERIN BORKOWIAK, ayant étude à (59) TOURCOING, Tour Mercure 8ème étage, 445 Boulevard Gambetta, agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de la Société dénommée "SOCIMER", Société Civile de Construction Vente, dont siège social à WAMBRECHIES 132, Allée Hélène Boucher, identifiée sous le numéro d'identification 493 050 405 RCS LILLE METROPOLE, ayant pour gérant associé la société dénommée "HOME NATURA BOIS", Société à Responsabilité Limitée, dont siège social à WAMBRECHIES 132, Allée Hélène Boucher, immatriculée sous le numéro d'identification 519 117 105 RCS LILLE METROPOLE, représentée elle-même par le requérant suite au jugement du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE du 7 novembre 2012 ayant prononcé la liquidation judiciaire de ladite société nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Grande Instance de LILLE en date du 7 février 2014 ayant prononcé la liquidation judiciaire de ladite société SOCIMER

### EN VERTU :

D'un arrêt revêtu de la formule exécutoire, rendu par la Cour d'Appel de Douai en date du 13/10/2016, ordonnant licitation d'un bien immobilier sis à SAINT JOSSE SUR MER, hameau de Valencendre.

Nous, Denis GUILLAUME et Bruno TERRIER, Huissiers de Justice Associés à la résidence de BOULOGNE SUR MER (Pas-de-Calais), y demeurant 18, rue d'Aumont, soussignés, l'un d'eux,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

Commune de SAINT JOSSE SUR MER Hameau de Valencendre, cadastré section ZI N°30, lieudit Le champ du lot

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à \*

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 9 février 2017.

J'ai constaté ce qui suit :

### I - DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION, SUPERFICIE

Il s'agit d'un terrain de loisir de 6600 m<sup>2</sup>, sommairement boisé, avec un plan d'eau et une petite construction en dur.

## **II - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT**

Ce terrain est inoccupé et libre d'occupation.

Il est laissé à l'abandon, sans aucun entretien, et apparemment, personne n'est venu sur les lieux depuis très longtemps.

## **III. DESCRIPTION DU SITE .**

Le terrain donne sur la voie communale ROYON, sur la droite en allant vers l'autoroute, et il longe la rivière la Canche sur sa droite.

Sur la partie gauche par rapport au chemin et sur le côté arrière il donne sur des champs.

Il y a des clôtures très anciennes, en très mauvais état, parfaitement inefficaces.

On accède au terrain par la voie communale ROYON par un double barrière située à gauche sur la chemin à la limite de la parcelle 31.

Il est joint la copie de l'extrait du cadastre montrant les parcelles

Cette double grille est complètement démantibulée et on rentre sans problème sur le site.

Ce terrain est partiellement boisé, avec une faible densité d'arbres, et il n'y aucun entretien forestier : De nombreux arbres et branches sont cassés et sur le sol.

Il y a un cabanon en béton brut à trente mètre de la grille d'accès au site.

Il n'y a ni eau, ni gaz, ni électricité, ni cheminée, ni aménagement, ce cabanon est à l'état brut et à l'abandon depuis de très nombreuses années.

Sur la partie droite du terrain par rapport à la voie communale, longeant la rivière la Canche, il y a un petit plan d'eau de cinquante mètres sur vingt mètres environ, sans aucun entretien, avec de nombreuses branches d'arbres tombées sur ce plan d'eau.

Enfin il ya un fossé rempli d'eau traversant le terrain en partant de la voie communale jusqu'au champ en partie arrière, d'une largeur de deux mètres environ.

Il est joint des photographies montrant le terrain vu de la voie communale, le plan d'eau, le fossé, le cabanon.



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



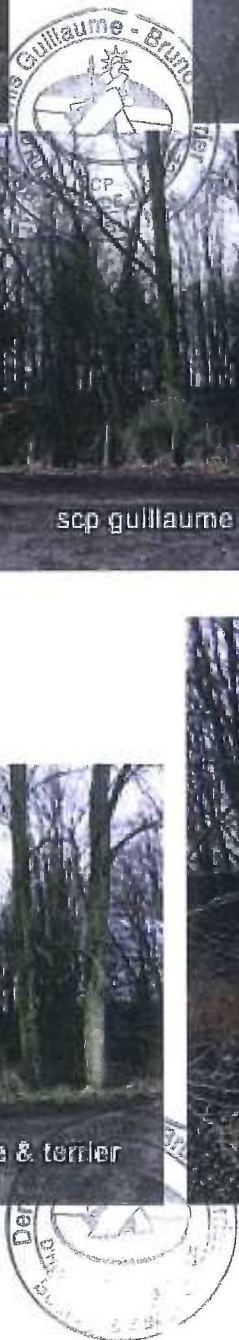
scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier





scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier





scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier









scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier



scp guillaume & terrier

